

Bilan simplifié de la section CREUSE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	4276	4276
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	3469	5290
actif financier	0	0	0	0	Résultat	361	-1822
					Total(1)	8106	7745
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	8105		8105	7744	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	8105	0	8105	7744	total(1+2+3+4+5)	8106	7745

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	3550	4947	Produits d'exploitation(1)	3601	3085
achats	104	539	Cotisations	1636	1586
autres charges externes	305	285	Subventions	1820	1220
autres services extérieurs	2404	3014	Autres produits	0	30
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	145	250
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	736	1109			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	309	40
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	3550	4947	total(1+2+3+4)	3911	3125
Solde créditeur:Excedent	361		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de -2300 SECTION CREUSE-----

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023

Dont le total est de 8105,18 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un excédent de 361,00 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

--	--	--

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu au printemps -----, le Congrès Départemental FO ou Territorial ou Assemblée Générale.

Le coût de ce congrès (ou assemblée) s'est élevé à un montant net de ---- (néant) -----
---€

2- Achat d'un photocopieur le -----pour un montant de -----€

3- ou Néant si aucun fait important.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de. (Néant)..... euros.

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- X salariés dont : 1 salarié Secrétaire Départemental syndicat 3 niveau 21
- x employés + fonction
- x cadres + fonction
- x cadres supérieurs + fonction

Bilan des ressources de la section CREUSE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	1 635,95 €
Reversement de cotisations.....	657,39 €
Subventions reçues.....	1 820,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	309,29 €
Total des ressources.....	3 107,85 €